

**Mot de bienvenue – Lancement de la Chaire-miroir
Marie-Eve Sylvestre**

Distingués invités, chers collègues,

Au nom de la Section de droit civil, il me fait extrêmement plaisir à mon tour de célébrer la création de la **Chaire-miroir Ottawa-Lyon – *Les avatars de la personne et les enjeux contemporains du droit privé de la responsabilité.***

Nous sommes vraiment très fiers de ce projet et de qu'il représente :

Tout d'abord, **l'innovation en recherche** : cette chaire nous permet de consolider une collaboration organique entre deux experts-chercheurs, notre collègue la professeure Mariève Lacroix et le vice-doyen et professeur Olivier Gout de l'Université Jean Moulin – Lyon 3, dans un véhicule tout à fait original et innovant, la chaire-miroir, qui leur permettra de travailler ensemble sur un thème commun, soit le droit privé de la responsabilité des avatars ou des entités non humaines, un sujet particulièrement porteur à l'heure de l'intelligence artificielle.

La Chaire atteste de leur leadership indéniable en recherche et dans la formation des étudiants et de la force de leur collaboration scientifique. Je les salue, leur offre mes plus chaleureuses félicitations et leur transmets mes meilleurs vœux de succès dans la réalisation de ce projet exceptionnel.

Ensuite, la Chaire célèbre un **partenariat privilégié entre l'Université d'Ottawa et la l'Université de Lyon**, une collaboration qui ne cesse de porter fruit grâce à la vision internationale de notre recteur et au travail de tous les partenaires. Nous sommes absolument ravis de nous associer à une telle institution et je vous préviens, ce n'est qu'un début!

La Chaire consacre aussi toute la **vitalité et la renommée du droit privé à la Section de droit civil et à la Faculté de droit de Lyon 3**: du côté français, la Chaire souligne l'excellence et la réputation internationale de la Faculté Jean-Moulin en droit privé de la responsabilité.

De notre côté, cette chaire nous permet également de miser sur une force historique en recherche à la Section de droit civil, le droit privé et comparé, qui est aussi au cœur de notre plan stratégique. La Section, qui est bien ancrée dans l'Outaouais québécois et la capitale fédérale depuis 1953, a été et continue d'être le siège d'un nombre impressionnant de pionniers du droit civil contemporain. La Chaire nous permet donc de continuer à faire rayonner le droit privé au Québec, au Canada et à l'international.

Finally, the Chair **celebrates an exceptional team work** : it is the fruit of the scientific collaboration between professors Lacroix and Gout, the project of the mirror chair is born from the vision of our former dean of the Section of civil law, Céline Lévesque, a vision for private law, but also for international relations. Céline is today with us and I salute her. It is in a large part thanks to her leadership that this Chair is today here and we are all very grateful to her. The project was also carried out with a great deal of enthusiasm and energy from the beginning by our vice-dean for research and communications, Margarida Garcia, and the associate dean for research, Cintia Quiroga who have truly given wings to this project. I also thank warmly the vice-rectorate for research at the University, the vice-rector Sylvain Charbonneau, the vice-rectress associated, Martine Lagacé and François Carrier, of the Office of international research, for their precious support to the project.

Finally, a big thank you to Jan Matas, representing the joint CNRS – University of Lyon, Monsieur Matas is a great diplomat, a great facilitator, an ally of the Section of civil law and without him, the project would not have been able to be concretized.

Dear colleagues, I wish long life to this collaboration. For us, it incarnates above all the beginning of lasting links between our two institutions.